

# Terres d'Argentan Interco

## PAT de Terres d'Argentan Interco

Date de la dernière actualisation : 13/04/2026



- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2
- › Date de labellisation : 2024

## Territoire

### Caractéristiques et enjeux du territoire

Normandie

Orne

Terres d'Argentan Interco est engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'évolution au regard des enjeux de changement climatique, principalement sous l'angle de la transition énergétique. Cela s'est traduit par la mise en place de plusieurs programmes (AGENDA 21, TEPVC, Territoire en Transition, COTEC, PCAET) impulsant innovation, ouverture, et engageant la collectivité dans une culture de projet et de coopération partenariale. A l'instar d'autres territoires, Terres d'Argentan a initié une stratégie alimentaire territoriale dès la fin 2018 et s'est officiellement fait labelliser "PAT émergent" en janvier 2022 avec pour ambition initiale de structurer l'offre alimentaire locale (producteur.rice.s, restaurateur.rice.s, acteur.rice.s de la grande distribution, commerçant.e.s, consommateur.rice.s...). afin de reconquérir une part de souveraineté dans nos assiettes. Pour cela, Terres d'Argentan avec la Ville d'Argentan s'appuie sur sa cuisine centrale qui assure 1450 repas par jour en liaison chaude et froide pour ses 16 sites satellites (cantines scolaires, centres de loisirs et résidences autonomie). Son programme d'actions s'articule alors principalement autour de la mobilisation de sa compétence en interne et des restaurations collectives publiques du territoire pour : soutenir l'agriculture locale en favorisant la structuration de débouchés pour les producteurs; permettre aux convives de ces restaurations, d'accéder à une alimentation durable et saine.

#### Présentation du territoire

Après une importante série de fusions communales et intercommunales, l'EPCI Terres d'Argentan regroupe aujourd'hui 49 communes pour un peu plus de 34 000 habitants et de loin la plus importante superficie intercommunale du département de l'Orne (715Km<sup>2</sup>). La CC Argentan Intercom est un établissement public de coopération intercommunal (EPCI) à dominante agricole : 72,6 % de l'espace est occupé par ce type d'occupation du sol. Le territoire se distingue par son paysage agricole contrasté, entre la plaine céréalière s'étendant largement au Nord, autour d'Argentan et au sud, en direction d'Alençon, et les espaces bocagers des vallées du Pays d'auge et du Merlerault, à l'Est, de la Suisse Normande à l'Ouest et des collines du sud Est de l'EPCI. La communauté de communes est également marquée par sa grande proportion de territoires forestier (20,9%).

Le territoire de Terres d'Argentan bénéficie d'une situation géographique stratégique, au cœur du département de l'Orne et en plein centre de la région Normandie. La ville d'Argentan se trouve quant à elle à la croisée des principales infrastructures de transport routier et ferroviaire. Cette situation géographique représente un intérêt particulier du point de vue de la logistique alimentaire en circuit long, en témoigne l'installation d'IAA nationales et transnationales spécialisées dans le froid notamment (l'entreprise de production de glaces Ysco et l'entrepôt frigorifique de la firme transnationale Newcold), mais également en circuits courts (émergence de groupements rassemblant des producteurs de l'EPCI et des cdc alentours. Des coopérations inter-PAT sont envisageable avec ces territoires limitrophes (L'Aigle, Flers, Alençon et Vimoutiers) qui mènent également des projets en faveur d'un approvisionnement de proximité et durable et sont porteurs de PAT.

#### 1. Caractéristiques agricoles du territoire (RA 2020)

Terres d'Argentan se caractérise par une dynamique agricole en évolution, marquée par une diminution du nombre d'exploitations et des défis liés au renouvellement générationnel parmi les agriculteurs.

##### Types de productions

Prairies et élevage Plus de 40% des surfaces agricoles sont consacrées aux prairies, principalement dédiées à l'élevage, qui est majoritairement présent au Sud-Ouest et au Nord-Est du territoire. Cet élevage est orienté vers les filières bovines, tant laitières que viande, mais également, et plus marginalement, autour de la filière équine. Cultures céréalières Le reste du territoire est dominé par des cultures céréalières, oléagineuses et protéagineuses, qui constituent une part essentielle du paysage agricole local, autour d'Argentan. Le potentiel nourricier théorique du territoire de la CC Argentan Intercom présente des disparités importantes selon les types de production. Les grandes cultures et l'élevage dominent largement, avec des potentiels nourriciers de 1 121 % et 421 % respectivement, ce qui signifie que la production dans ces secteurs dépasse de loin les besoins locaux. En revanche, le potentiel nourricier des légumes et des fruits est bien plus faible, représentant seulement 3 % et 10 % des besoins respectifs de la population. Ce type de culture est en sous-représentation sur le territoire. L'augmentation de la production maraîchère et arboricole pourrait ainsi être un levier important pour diversifier l'agriculture

du territoire et faire progresser l'approvisionnement local des populations, tout en réduisant la dépendance aux importations. Diminution du cheptel Le cheptel sur le territoire est en constante diminution avec une baisse de 11% en dix ans (touchant les bovins, les équidés et les volailles). À l'inverse, le cheptel porcin connaît une légère augmentation, mais celle-ci ne compense pas les pertes dans les autres secteurs.

#### Évolution des pratiques agricoles et diversification

**Valorisation des produits agricoles** Le nombre d'exploitations engagées dans des démarches de valorisation a progressé de 20%. On observe une forte augmentation des agriculteurs investis dans des démarches biologiques (BIO), ou bénéficiant de labels de qualité (AOP, AOC, IGP), ainsi que ceux se lançant dans la transformation de leurs produits. Ces éléments témoignent d'une volonté affirmée de développer des filières locales et des circuits de vente directe. **Diversification des activités** L'agritourisme et la production d'énergie renouvelable deviennent des activités complémentaires pour les agriculteurs. Ces activités permettent non seulement de diversifier leurs revenus, mais aussi de renforcer l'attractivité du territoire en attirant un nouveau public et en créant des opportunités économiques. **Développement des circuits courts** : 47 exploitations, soit 8% des fermes, sont engagées dans les circuits courts, marquant une hausse de 3% en dix ans. Cette évolution témoigne de l'intérêt croissant pour des modes de distribution plus directs entre producteurs et consommateurs. On note qui plus est la structuration de groupements de producteurs souhaitant approvisionner les restaurations collectives du territoire, qui représentent des volumes de consommations importants.

#### Renouvellement des générations agricoles

**Baisse du nombre d'exploitations** : Le recensement agricole (RA 2020) fait état de 567 exploitations agricoles, soit une baisse de 124 exploitations en dix ans (-25%). Cette tendance souligne la difficulté de maintenir des actifs agricoles sur le territoire et l'importance de renforcer l'attractivité du métier et du territoire afin de préserver l'emploi agricole.

**Viellissement des chefs d'exploitation** : avec une moyenne d'âge qui dépasse aujourd'hui les 52 ans (une augmentation d'un an et demi en dix ans), le vieillissement des chefs d'exploitation est un sujet de préoccupation. Dans trois ans, un tiers des exploitants aura plus de 60 ans, ce qui pose question quant à la pérennité des exploitations. La transmission d'une ferme nécessitant en moyenne entre 4 et 7 ans, plusieurs exploitations devront se préparer à ce défi à très court terme.

**2. Contexte socio-économique** Le territoire de Terres d'Argentan subit une désindustrialisation progressive depuis les années 1990, avec la fermeture emblématique de l'usine Moulinex en 1997 ou encore de l'usine de l'équipementier automobile Marelli en janvier 2024. À l'instar d'autres pôles moyens normands, le territoire subit une paupérisation et un vieillissement important de la population et particulièrement dans le centre-ville d'Argentan, en perte de dynamisme et d'attractivité.

Alors que le nombre de commerces se maintient en centre ville, la part réservée au commerces de bouches est assez réduite (18%). Des marchés de producteurs sont organisés dans les bourgs du territoire avec parfois une perte de vitesse (ex : disparition du poissonnier sur le marché de Rânes en 2023, laissant seul un revendeur de légumes) et à Argentan où ils sont bien installés.

La paupérisation de la population est marquée par des revenus faibles et un taux de chômage élevé dans le centre-ville qui interroge l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité sur le territoire.

La ville compte un certain nombre d'acteurs de la lutte contre la faim et la précarité alimentaire (Secours populaires, Restos du Coeur, Jardins dans la Ville et Epicerie Sociale du CCAS "Au p'tit plus").

L'intercommunalité fait face à des enjeux de santé publique important (fort taux d'obésité, déserts médicaux), à des enjeux d'attractivité, de création d'emplois, et d'insertion des personnes, auxquelles des politiques spécifiques tentent de répondre (label Territoire d'industrie, Action Cœur de ville, diagnostic Plan local de santé, accompagnement du RTPS...).

#### 3. Contexte environnemental

À l'instar des territoires à dominante agricole, Terres d'Argentan connaît de forts enjeux liés à l'adaptation de l'agriculture au changement climatique et à la réduction de son impact environnemental en faveur de la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité locale.

Le changement climatique favorise l'émergence de nouveaux risques pour les rendements agricoles. Les travaux du GIEC normand ont montré une élévation de la température de plus de 1,5 °C depuis 1970 accompagnés d'hivers plus chauds et d'une forte augmentation du nombre de jours de très forte chaleur à l'échelle de la région. L'élévation des températures sera supérieur à l'intérieur des terres par rapport aux zones côtières.

Un enjeu spécifique concerne l'émergence de nouveaux risques pour les rendements agricoles des céréales sur le territoire (cf. travaux de F. Beauvais réalisés en Normandie), ce qui pose question pour la résilience des cultures de la plaine d'Argentan. De nouvelles solutions qui permettraient à la filière agricole de s'adapter au changement climatique commencent à être testées parmi lesquelles des réflexions sur des variétés locales de blé plus rustiques.

67,6 % des masses d'eau ne sont pas en bon état écologique sur l'ensemble de l'EPCI en 2019. (État écologique des masses d'eau de surface sur le territoire de la CC Argentan Intercom), alors que l'objectif fixé pour 2027 est d'atteindre le bon état écologique de 69% des masses d'eau de surface continentales (cours d'eau et plans d'eau) pour le bassin Seine-Normandie (SDAGE du bassin Seine-Normandie). Alors que l'extension des surfaces artificialisées entraîne souvent la perte irréversible de terres agricoles et d'habitats naturels, le territoire connaît un rythme de consommation foncière moyen de 18,6 hectares par an entre 2009 et 2018, soit environ 0,2 terrain de football tous les 3 jours. Cette consommation se répartit principalement entre l'habitat (46,4 %), l'activité économique (27,4 %), et les équipements publics (24,8 %).

Fort d'espaces bocagers, Terres d'Argentan est le 24e EPCI ayant la plus forte densité de haies et compte d'importantes surfaces de prairies permanentes (41% de la SAU en 2020). Un enjeu réside tout de même dans la préservation et la densification de ces haies en faveur d'une bonne connexion entre les différents bosquets et réservoirs de biodiversité, en particulier au sein des vastes étendues de plaines tournées vers les grandes cultures.

Le contexte de diminution du cheptel et la réorganisation foncière liée à l'agrandissement des exploitations agricoles provoquent une tendance à la baisse des espaces réservoirs de biodiversité que sont prairies permanentes.

Un enjeu important consiste à relever le défi de la densification des haies bocagères et le maintien des prairies sur le territoire afin de préserver la biodiversité et lutter contre certains phénomènes liés aux aléas climatiques (croutes de battances et inondation).

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de :

- Favoriser l'émergence d'une demande alimentaire de proximité pour soutenir les commerces et producteurs du territoire
- Trouver des solutions pour favoriser l'accès de tous et toutes à une alimentation de qualité et durable, notamment aux personnes en

situation de précarité alimentaire et y compris en ruralité

- Renforcer l'attractivité des métiers agricoles auprès des jeunes générations
- Accompagner les exploitations dans les démarches de transmission
- Poursuivre le soutien aux démarches de diversification et de valorisation des productions locales
- Favoriser le développement des circuits courts pour dynamiser l'économie locale et offrir une agriculture de proximité
- Travailler sur la réduction de l'impact environnemental de l'agriculture pour préserver les ressources naturelles
- Travailler sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique en faveur de la résilience alimentaire du territoire

Candidat à la labellisation de niveau 2, le PAT prévoit un certain nombre d'actions structurantes pour répondre aux enjeux identifiés, parmi lesquels : La formation des agents à l'éducation alimentaire et formation culinaire spécifique du personnel de la cuisine centrale; Le recrutement d'un maraîcher pour une production en régie maraîchère dans l'objectif de fournir des produits locaux et frais à la cuisine centrale (environ 20 tonnes légumes frais/an) et d'appréhender les modalités potentielles de gestion. La mise en place d'un ensemble d'actions en lien avec le foncier agricoles et la définition d'un stratégie foncière agricole intercommunale pour soutenir les transmissions et installations en circuits courts et / ou en bio et la préservation des terres et des ressources naturelles du territoire. Un travail sur la logistique des circuits courts afin de permettre à des producteurs locaux d'assurer l'approvisionnement des restaurations du territoire; Le projet de ferme école accompagné par la CAE Rhizome; Et enfin le lancement d'une étude d'opportunité sur la mise en place d'un outil économique territorial de transformation et/ou conservation, et de stockage des produits locaux

## Chiffres clés du territoire



### Contexte

33 237 habitants  
49 communes  
46,10 habitants/km<sup>2</sup>  
720,90km<sup>2</sup> de communes  
388,62 ha artificialisés



### Caractéristiques socio-économiques

15.6% de taux de pauvreté  
9,69% de chômage  
20 580€ de revenu médian



### Lutte contre la précarité alimentaire

1 association(s) luttant contre la précarité alimentaire  
0,01 associations par 10 km<sup>2</sup>  
0,03 associations par 1000 habitants



### Organisation de l'espace agricole

48 808,39 hectares de SAU  
67,70% de SAU  
dont 7,12% de SAU en bio  
dont 2,72% de légumineuses  
dont 37,51% de prairies permanentes



### **Structures agricoles**

**567 exploitations**

**44 exploitations en bio**



### **Enjeux environnementaux liés à l'agriculture**

**Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à 0,01 ug par litre d'eau**

**Taux de nitrates entre 25 mg et 40 mg par litre d'eau**

**122 403,34m<sup>3</sup> d'eau utilisés pour l'irrigation**

**92,81 de haie/ha de SAU**



### **Distribution**

**40 enseignes de distribution**

**dont 13 GMS (moyennes et grandes surfaces)**



### **Transformation**

**574 emplois dans la transformation**

**+0,35% des emplois dans la transformation depuis 5 ans**



## **Restauration collective**

**11 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine**

**dont 2 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine**

## **Gouvernance**

### **Porteurs du projet**

- › CC Terres d'Argentan Interco (Communauté de communes)

### **Nom de l'instance de décision**

Comité de Pilotage du PAT

### **Partenaires de l'instance de décision**

#### **Collectivités territoriales, État**

- › DRAAF
- › Commission développement durable, élus écoresponsables
- › DDT de l'Orne
- › Département de l'Orne
- › P2AO (PETR)
- › Région Normandie
- › ADEME

#### **Acteurs de la production agricole dont foncier**

- › Safer de Normandie
- › Chambre régionale d'agriculture de Normandie
- › Terre de Liens Normandie
- › Bio en Normandie
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet
- › CAE Rhizome

#### **Acteurs de la restauration collective**

- › La Coop des territoires - Qu'est-ce qu'on mange demain dans le bocage ?

#### **Acteurs du social**

- › CCAS d'Argentan

#### **Acteurs environnementaux**

- › REGAL
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

### **Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT**

#### **Collectivités territoriales, État**

- › ADEME
- › Région Normandie
- › P2AO

#### **Acteurs de la recherche et de l'enseignement**

- › ANBDD
- › Université de Caen Normandie

## Acteurs de la production agricole dont foncier

- > Terre de liens Normandie
- > Safer
- > Bio en Normandie
- > Rhizome
- > Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie
- > Groupements de producteurs du territoire

## Acteurs de la restauration collective

- > SCIC Nourrir l'avenir
- > Qu'est-ce qu'on mange demain dans le bocage ? (QQMDB) - Coop des territoires
- > Bio en Normandie

## Acteurs de la distribution alimentaire

- > Newcold
- > CCAS d'Argentan - Epicerie sociale Au p'tit plus

## Acteurs de la santé

- > Réseau territorial de promotion de la santé

## Acteurs du social

- > CCAS d'Argentan - Epicerie solidaire Au p'tit plus
- > Mission locale d'Argentan
- > ASI Développement - REAJIS
- > ADAPEI 61 - ESAT de la Pommeraie

## Acteurs environnementaux

- > ANBDD
- > REGAL



## Autres


- > La Coop des territoires


## Les objectifs stratégiques du projet


- 1) Développer l'approvisionnement durable et de proximité en restauration collective
- 2) Promouvoir et soutenir les filières de proximité et durables
- 3) Mettre en œuvre une stratégie foncière intercommunale en faveur de l'installation et de la transmission des fermes, ainsi que de la préservation des ressources locales
- 4) Réduire l'impact environnemental du secteur agricole et alimentaire
- 5) Une alimentation locale et durable accessible à tous et toutes


## Les principales actions du PAT par axes thématiques


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Facilitation, accueil d'événements au sujet de l'installation - transmission en agriculture	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Accompagner la transmission des exploitations agricoles sur le volet foncier	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	Étude d'opportunité d'une légumerie conserverie à Argentan	Action réalisée
	Organisation des filières	Une ferme-école sur les Terres d'Argentan ?	Action en cours
 Culturel et gastronomie	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Marchés de producteurs locaux organisés lors d'événements grands publics du territoire	Action réalisée
	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	Promouvoir et rendre accessible la gastronomie locale	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Programme de sensibilisation au patrimoine agro-alimentaire local et ses enjeux - Conférence "Une production alimentaire locale peut-elle se faire une place ?"	Action réalisée
	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels et élus aux enjeux de l'alimentation durable	Rallye alimentation en Terres d'Argentan	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Actions pour le maintien et le développement des haies	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Diversification des sources de protéines dans les menus	Formation "Repas "végéplus" et alimentation de qualité à coûts maîtrisés	Action réalisée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Expérimentation maraîchère intercommunale pour produire 80% des légumes consommés en cuisine centrale	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Révision du marché public de denrées alimentaires de la cuisine centrale	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Autres	Mettre en œuvre une stratégie foncière PAT à partir du foncier public et en faveur de la préservation des ressources aquifères - prestation Terre de Liens Normandie	Action en cours
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Contributions à la rédaction du nouveau PLUi pour concourir à la protection de la ressource en eau et soutenir le maintien et le développement d'une agriculture en circuits courts.	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Gouvernance	Groupes de concertation thématiques pérennes	Méthode AOC : "Approche Orientée Changement" pour favoriser l'implication des citoyens, suivre et évaluer le PAT	Action en cours

## Évaluation

### Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

- > Approche orientée changement (AOC) - F3E/ANBDD
- > Autre (champ libre)

## Coopération

### Coopération inter-PAT

Oui

## Coopération interterritoriale

Oui

## PAT membre des réseaux

› Réseau Normand des PAT

## Moyens financiers et humains

### Dispositifs financiers mobilisés

- › La politique européenne de développement rural et le Feader
- › Le programme LEADER
- › Les aides des Régions
- › Les aides des Départements
- › Financements privés (mécénat, fondations, financement participatif et sponsoring, établissements financiers)
- › Plan de relance
- › Autres
  - fonds pour une alimentation durable - programme « Mieux manger pour tous »

## Moyens humains

1 ETP

## Coopération interterritoriale

### Contact

Maëlig Louesdon

0670326434

maelig.louesdon@terresdargentan.fr

Service Urgence Climatique et Développement Durable

Cheffe de projet PAT

12 route de Sées

61200 Argentan

## Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)